Bilan d'activité 2022

SRA Hauts de France

Structure Régionale d'Appui à la qualité des soins et à la sécurité des patients Hauts de France

Réseau Santé Qualité Risques
rue du Général Leclerc
BP10
59487 Armentières Cedex

0-La Structure Régionale d'Appui des Hauts de France

Le RSQR désigné SRA pour l'ARS des Hauts de France

La loi du 26/01/2016 de modernisation du système de santé a confié la mission aux ARS de coordonner l'action des Structures régionales de vigilance et d'appui et dans chaque région, l'Agence régionale de santé doit désigner une structure régionale d'appui à la qualité des soins et à la sécurité des patients.

L'ARS a lancé un appel à candidature le 05/07/2018 afin de nommer la SRA des Hauts-de-France et le Réseau Santé Qualité Risques (RSQR) a été désigné SRA le 01/11/2018 pour une durée de 5 ans.

Le RSQR est un Groupement d'Intérêt Public (GIP), ayant pour mission d'impulser et d'accompagner la déclinaison des démarches d'amélioration de la qualité et de la sécurité en santé, en proposant un appui opérationnel aux professionnels et aux établissements sanitaires, médico-sociaux et aux structures de 1er recours (ville).

La Fédération des Organismes Régionaux et territoriaux pour l'Amélioration des Pratiques et organisations en santé (FORAP) regroupe les SRA nommées actuellement et les représente sur le plan national. Le RSQR en fait partie depuis 2007 et travaille conjointement avec l'ensemble des structures.

Les missions de la SRA des Hauts de France s'inscrivent dans le cadre du Projet Régional de Santé 2018-2028, autour de 3 orientations stratégiques :

- *Culture sécurité et événements indésirables graves associés aux soins :*
  L'objectif principal est d'améliorer la gestion des risques liés aux soins en développant une culture qualité et sécurité des soins avec, notamment, l'accompagnement des professionnels dans la gestion de l'ensemble des événements indésirables associés aux soins.
- *Missions d'accompagnement des professionnels de santé dans leur démarche d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins (dans tous les domaines d'activité) :*
  L'objectif est de développer un appui auprès des professionnels des établissements et services ainsi qu'aux professionnels de santé libéraux dans la mise en place de leur démarche qualité.
- *Missions d'appui au développement de la pertinence des soins :*
  L'objectif est de répondre à l'engagement de l'ARS des Hauts de France sur l'amélioration de la pertinence des prestations, des actes, des examens, des hospitalisations et à l'efficience du système de santé.

Un renouvellement de la convention

L'ARS a lancé un appel à candidature le 05/07/2018 afin de nommer la SRA des Hauts-de-France et le Réseau Santé Qualité Risques (RSQR) a été désigné SRA le 01/11/2018 pour une durée de 5 ans.

Pour 2023, le RSQR présente sa candidature de renouvellement pour l'exercice 2023-2028

Le Programme d'Actions Qualité Sécurité des Soins

Pour l'année 2022, en adéquation avec le programme régionale de santé et ses missions, le programme annuel, validé au COPIL de mars 2022, a été décliné en **6 missions unitaires et indissociables** :

Une démarche certifiée (QUALIOPI)

La certification au Référentiel National Qualité (RNQ), aussi appelée Qualiopi, par le nom de la marque qui y est rattachée, est une certification obligatoire pour les organismes de formation souhaitant bénéficier d'un financement public depuis le 1er janvier. Issue de la loi « Pour la Liberté de choisir son avenir professionnel » de 2018, cette certification vise à renforcer la visibilité de l'État sur l'utilisation de l'argent public. Un organisme de formation certifié Qualiopi garantit donc un certain niveau de qualité qui permet aux entreprises qui font appel à ses services de faire financer leurs formations via des dispositifs de financements publics.

Le RSQR est certifié QUALIOPI sans recommandation en décembre 2021. Une visite de suivi est prévue en juin 2023.

FOCUS SUR un le critère 7 - QUALIOPI
Le recueil et la prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées

Satisfaction de la formation

En 2022, la SRA a animé **11 formations** et **23 webinaires**. Elle a au total formé 692 **professionnels**.
12 thématiques de formation/webinaire différentes ont été dispensées en 2022.
Elles obtiennent **100% de satisfaction** générale

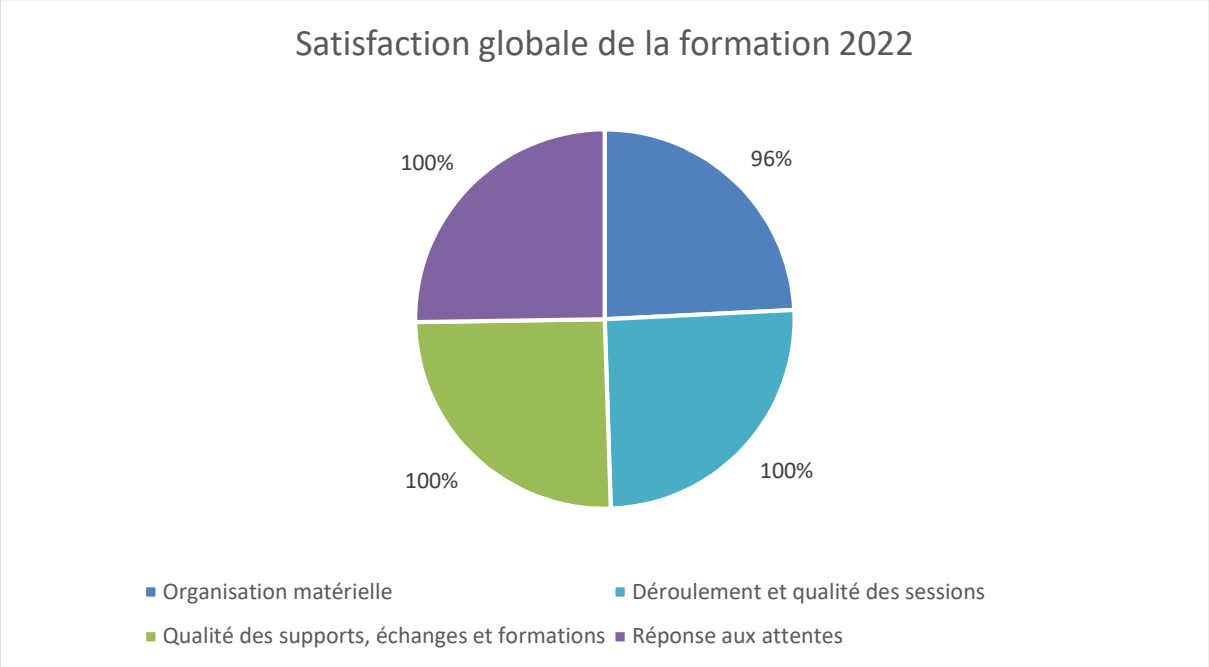

Enseignements – Synthèse des verbatims

La majorité des professionnels ayant suivi les formations, conférences et ateliers du RSQR en 2022 sont satisfaits.

Le conseil scientifique du RSQR

Rappel : Arrêté du 19 décembre 2017 fixant le cahier des charges des structures régionales d'appui à la qualité des soins et à la sécurité des patients

….

2. Critères de gouvernance, compétences et indépendance

2.1 Gouvernance de la SRA

La SRA est une structure à but non lucratif dotée de la personnalité morale conformément à l'article R.1413-76 […]

La SRA se dote d'une instance scientifique qui éclaire l'instance de gouvernance

C'est sur la base de l'arrêté du 19 décembre 2017, que le RSQR s'est doté d'un conseil scientifique.
Celui-ci a pour objectif de **garantir le contenu scientifique des activités du Réseau**. Il veille également au respect des lignes directrices établies par la convention constitutive du Réseau.

Ce conseil scientifique répond au cahier des charges de la Structure Régionale d'Appui à la Qualité et à la Sécurité des soins (SRA) ainsi qu'aux attendus relatifs aux organismes de formation et agréés DPC. (Confidentialité, conflit d'intérêt, indépendance financière vis-à-vis des industries de la santé, etc.).

Le Règlement Intérieur du conseil scientifique est révisé en 2022 par un groupe de rédaction désigné par la Présidente et les membres du Conseil Scientifique. Il peut être modifié à la demande de tout membre du Conseil après approbation en séance plénière.

Réunions	Nombre de saisine
19/05/2022 03/11/2022	14

Les actions réalisées par les membres du Conseil Scientifique en 2022 :

Avis et recommandations	Validation
❍ Catalogue de formations : thématiques et nouveautés ❍ Semaine Sécurité Patient 2022 ❍ Amélioration du site internet et enquête auprès des adhérents ❍ Lancement Challenge FORAP - 2ème année ❍ Lancement de nouveaux groupes de travail ❍ Focus Certification et résultats ❍ Nouveau logo de la SRA	❍ Révision du Règlement Intérieur ❍ Procédure d'avis et de validation des orientations de recherche, d'expertise et d'études à destination des professionnels de santé ❍ Evaluation externe des établissements S et MS (Groupe de travail, outil d'auto-évaluation, guides) ❍ Partenariat avec l'association MOTS ❍ Fiches RETEX et REFLEXE (x5) ❍ Audit, EPP (ex : audit croisé PECM)

Une implication nationale de la SRA au sein de la FORAP

La dynamique d'amélioration continue de la qualité des soins de la **Fédération des Organismes Régionaux et territoriaux pour l'Amélioration des Pratiques** en santé (Forap) se renforce avec un programme de travail diversifié et des actions pluriannuelles
Au cœur du dispositif, les productions des groupes de travail interfacés dont les membres sont issus des 14 Structures Régionales d'Appui (SRA) à la qualité des soins et sécurité des patients, membres de la (Forap).

SRA	Région
RSQR	Hauts-de-France
STARAQS	Ile-de-France
QUALIRIS	Centre Val de Loire
SRA Grand Est	Grand Est
REQUA	Bourgogne Franche Comté
CEPPRAAL	Auvergne Rhône Alpes
PASQUAL	Provence Alpes Côte d'Azur
SRA Occitanie	Occitanie
CCECQA	Nouvelle Aquitaine
QUALIREL	Pays de la Loire
QUAL'VA	Normandie
CAPPS	Bretagne
ORISON	La Réunion
ORAQS	Guadeloupe

Participation de la SRA des Hauts de France à la gouvernance FORAP

Gouvernance FORAP	Description
Gouvernance	La Gouvernance FORAP a pour objectif : • De représenter les SRA auprès du Ministère de la Santé et de ses directions (DHOS, DGS, DREES) auprès de ses agences ou établissements public d'état : Haute Autorité de Santé (HAS) , ANSM Agence Nationale Sécurité du Médicament, Institut de veille sanitaire (InVS), et de faire reconnaître les spécificités de ces structures, notamment en matière d'amélioration continue de la qualité en santé et d'évaluation des pratiques professionnelles (EPP) auprès des établissements de santé. • De rechercher la concertation et la contractualisation avec tous les réseaux et associations intéressés au développement, au financement, à la promotion et à la validation de l'évaluation des pratiques professionnelles, • D'assurer la promotion de la culture d'évaluation et de la qualité des actions d'évaluation des pratiques professionnelles auprès des établissements de santé, des médecins et des patients, • De mutualiser des services propres à chacune des structures régionales et d'échanger les prestations des réseaux adhérents, Rencontre 1x/2mois

Groupe de travail	Description
Certification HAS (Sanitaire)	4 axes animés par le groupe • Elaboration outils (ex : Patient traceur et parcours traceur en période de crise COVID) • Outil d'auto-évaluation "Nouvelle certification" Elaboration des fiches mémos sur les critères impératifs - *(RSQR s'est positionné sur les fiches critères Médicaments à risques, prise en charge de la douleur, analyse EIAS, intimité – dignité, Contention et Isolement, Hémorragie du post-partum immédiate, Risques infectieux, UVIH* • Echanges et REX sur les visites de Certification • Echanges sur les nouveaux critères V2023
Campagne Culture Sécurité des soins (Sanitaire)	La FORAP s'associe à la HAS pour proposer une campagne nationale de mesure de la culture de sécurité des soins auprès des établissements de santé et des EHPAD. Ces 2 campagnes sont pilotées dans chacune des régions par les Structures régionales d'appui (SRA). Objectif : Développer et pérenniser une culture commune devient incontournable. Mais avant de mettre en place des actions en ce sens, il faut apprécier son niveau. C'est l'objet de cette campagne, second trimestre 2022 avec une méthode d'évaluation, traduite, testée et validée par le Comité de coordination de l'évaluation clinique et de la qualité en Nouvelle-Aquitaine (CCECQA, SRA Nouvelle Aquitaine)
Campagne Culture Sécurité des soins (Médico-sociale)	
Démarche QUALIOPI	Avec ses 7 critères et ses 32 indicateurs, le Référentiel National Qualité QUALIOPI a pour vocation d'améliorer le processus de la formation proposée aux professionnels des établissement sanitaires et médico-sociaux. Ce groupe permet un retour d'expérience et des échanges de bonnes pratiques. Le RSQR est certifié depuis décembre 2021.
E-FORAP	e-FORAP est une plateforme en ligne qui permet le partage des outils d'évaluation développés par les structures régionales. Cette plateforme rassemble des outils d'évaluations de type EPP et autres (mesures de la culture de sécurité, de la culture organisationnelle, de la satisfaction au travail, etc.). Des outils peuvent être créés à la suite de projets régionaux ou en fonction de demandes spécifiques des établissements. Liste sur demande et accompagnement
Challenge EIGS	Action phare 2022 de la FORAP à l'occasion de la journée mondiale de la sécurité des patients, du challenge « Ensemble, agissons pour la sécurité des patients ». Ce challenge a pour objectif de promouvoir le signalement des évènements indésirables associés aux soins, leur analyse et de partager les retours d'expérience. A l'issue, des fiches REX et RETEX sont rédigés. Elles constituent une source bibliographique pour les établissements dans l'analyse de leur EIAS et EIGS
Engagement des usagers	Ce groupe est constitué de représentants des SRA et de représentants des usagers travaille et développe des outils pour répondre aux enjeux du développement de la prise en compte de l'expérience patient pour les démarches d'améliorations de la qualité et sécurité des soins. Des webinaires co-aminés SRA-Usagers sont proposés trimestriellement

I-Mission 1 : Appui méthodologique et logistique au RRéVA

Coopération au RRéVA

Les vigilances sanitaires représentent une veille sanitaire permanente dont les objectifs sont le signalement, l'enregistrement, le traitement et l'investigation des événements indésirables et incidents liés à l'utilisation et la traçabilité des produits et biens thérapeutiques, ainsi que la réponse aux alertes sanitaires.

Aujourd'hui 16 vigilances sanitaires sont en vigueur sur le territoire national et toutes diffèrent par les obligations qui incombent aux professionnels de santé.

Le dispositif des vigilances sanitaires s'est progressivement mis en place en France à la suite de l'apparition de différentes crises sanitaires (sang contaminé, la vache folle, le médiator, et plus récemment le covid ...).

Dans son rapport de 2013, le Dr Jean-Yves Grall a établi le constat suivant :

- Absence de cohérence globale du système de surveillance essentiellement construit par strate successives,
- Sous déclaration et un manque de visibilité des systèmes de déclarations,
- Liens inconstants et peu organisés entre les acteurs en charge des vigilances en région.

Dans ce contexte, une première réforme des vigilances a eu lieu en 2016. En effet l'article 160 de la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016, dite de modernisation du système de santé a confié aux ARS un pilotage régional renforcé des vigilances sanitaires.

Ainsi depuis 2017, un réseau régional de vigilances et d'appui est mis en place dans chaque région avec pour objectif d'améliorer la qualité et la sécurité des prises en charge en santé et de faciliter la déclaration et la gestion des événements sanitaires indésirables. Ce réseau a pour objectif de :

- Faciliter et promouvoir la déclaration et la gestion des événements sanitaires indésirables,
- Valoriser la participation des professionnels de santé,
- Coordonner et améliorer l'organisation régionale de la sécurité sanitaire.
- S'intéresser au repérage et à la prévention des risques.

SRA en collaboration	Actions → n=13 actions en collaboration
Tous les centres ressources	Création d'un « kit EIGS » par la SRA, complétés par les membres du RREVA
CAP, CRPV, OMEDIT	Analyse des évènements indésirables « médicaments » associés aux soins : identification d'erreurs récurrentes et/ou de signalements alarmants : évocation en RRSS et mise en place d'actions.
OMEDIT, CRPV, CAP, CRH-ST	Réponses au SOS qualité des établissements Partage (x5)
CRPV, CRMR	Promotion et publication du journal d'information dans le réseau
OMEDIT, CRPV	Créer un outil d'évaluation en EHPAD sans PUI - groupe de travail Erreurs médicamenteuses- Analyse des circonstances de survenue des erreurs médicamenteuses Formation test gestion des risques médicamenteux en ESMS le 03/03, le 10/05, le 24/05, le 14/10, le 15/11
OMEDIT	Participation au Groupe PAAM de la HAS Projet de test avec OMéDIT et ES de la région
CRMR	Journée régionale de matériovigilance (chambre des erreurs, novembre 2022)
ASN	Promotion du signalement EIG complexe auprès des centres de radiologie et d'imagerie
Santé Numérique, CRH-ST	Promotion de l'INS

À la suite de l'analyse des erreurs médicamenteuses déclarées par les établissements médicosociaux, l'OMéDIT et la SRA ont travaillé à la construction d'une formation sur la prise en charge médicamenteuse en ESMS. Le dispositif de formation proposé s'articule autour de sessions de formation en présentiel de préférence.

Les objectifs de cette formation sont de permettre aux professionnels ciblés (IDE, AS, AMP, éducateurs…) de :

- Comprendre les différentes étapes du circuit du médicament et leurs interactions
- Acquérir les bonnes pratiques relatives à la prise en charge médicamenteuse
- Identifier les risques et savoir comment les prévenir et corriger

2022, une année riche en sollicitation :

- Participation au groupe de travail « Prise en charge des erreurs médicamenteuses » piloté par l'ARS. Ce groupe sera relancé en 2023.
- Groupe de travail et relecture du guide HAS PAAM en partenariat : Patient en Auto-Administration Médicamenteuse. Lancement test en 2023 en partenariat avec l'OMEDIT

Perspectives

Pour la SRA, pour donner suite à l'analyse des besoins et des membres du RRéVA, poursuivre les actions suivantes :

- Appui méthodologique et logistique au RRéVA
- Appui à l'analyse des EIGS pour les établissements sanitaires et médico-sociaux
- Accompagnement dans la démarche de certification HAS et d'évaluation externe pour le médico-social
- Développer la culture qualité et sécurité des soins
- Promotion de l'identitovigilance (en lien avec l'ASN et santé numérique)

Avec les centres ressources du RRéVA :

- Réaliser un bilan annuel qualitatif des événements indésirables par domaine de risques pour répondre aux attentes des déclarants et élaborer des fiches REFLEXE

- Poursuivre la promotion du signalement auprès :
  → des étudiants en santé
  → des établissements de santé / médico-sociaux dits « muets »
  → des professionnels de la ville et soins de premiers recours
  → du secteur médico-social

Ce programme de travail 2023 fera l'objet d'un plan d'actions piloté par l'ARS (en adéquation avec le nouveau Programme Régional de santé) et les centres ressources.

Des actions et formations pragmatiques

Un plan de communication est réalisé pour valoriser l'ensemble de la démarche, en partenariat avec Santé Numérique (incluant leur nouvelle mission de « dispositif d'appui à la certification ».)

Un programme de formation a été établi (et certifié QUALIOPI)

Administratifs participants au parcours patient	Soignants
Définition et bases de l'identitovigilance Exigences réglementaires Charte régionale d'identitovigilance Signalement des erreurs d'identitovigilance Principes et traits d'identification Exercices pratiques et jeux de rôles, utilisation du quiz régional	Définition et bases de l'identitovigilance Exigences réglementa Charte régionale d'identitovigilance Signalement des erreurs d'identitovigilance Traits d'identification Modalités de vérification de l'identité Cas particuliers Exercices pratiques et jeux de rôles, utilisation du quiz régional

Année	**2021**	**2022**
Participation webinaire	187	193
Outil Quizz	1 outil Quiz Identito : 687 connexions	8 outils Genial-ly identovigilance : 1800 vues Affiches à destination des professionnels : • Affiche 1 : 667 vues • Affiche 2 : 496 vues • Affiche 3 : 237 vues • Affiche 4 : 109 vues Quiz Identito : 2684 connexions Quizz identito secondaire avec OREHANE – Sécurité périnatalité : 102 participations Mise à dispo du Quiz en interne sur des ETS : 150 participations (EPP déployée au sein des ES)

Ressources disponibles

Pour accompagner dans le déploiement des bonnes pratiques d'identitovigilance, des outils sont élaborés en partenariat avec Santé Numérique HDF mis à disposition :

Sensibiliser les professionnels :FICHE MEMO : comment créer une identité ?

- FICHE TECHNIQUE : exigences techniques évolution logiciel maitre d'identité et non maitre pour être conforme aux attendus INS

Sensibiliser les usagers

- Affiche « Cherchez l'erreur »
- Affiche « Pas de doute possible »
- Affiche « Parcours sécurisé »
- L'INS : Votre sécurité, c'est notre priorité !

Faire le point sur l'identitovigilance

- Quiz individuel à destination des professionnels administratifs et soignants

Accéder aux fiches pratiques élaborées par le 3RIV (Réseau des Référents Régionaux en Identitovigilance)

Ces fiches traitent des conduites à tenir face à des cas particuliers, des mémos sur les bonnes pratiques, des foires aux questions, etc…

Former les professionnels

Des formations sont proposées et accessibles, 8 dates en 2022

Pour aller plus loin :

Extrait des supports à destination des professionnels

Les EIGS en appui

	2021	2022
Nombre d'EIG confié*	**10**	**4**
Nombre de jours dédiés **	**34 jours**	**15 jours**
Satisfaction des ES accompagnés	**100 % TS**	**100 % TS**

**EIGS traités au cours de l'année N ET clôturés en année N*
***Le nombre de jours dédiés comprend le temps de préparation, l'analyse, l'appui et l'accompagnement des professionnels sur le terrain, la programmatique (secrétariat, administratif, …)*

En détail :

N°	Secteur	Conséquence avérée	Niveau gravité
EIG1	Sanitaire	Décès pendaison par contention	**G5**
EIG 2	Sanitaire	Décès nouveau-né	**G5**
EIG 3	Médico-social	Décès adulte	**G5**
/	Sanitaire *(reporté en 2023 à la demande de l'ARS)*	Défenestration patient	/
EIG 4	Sanitaire / Ville	Décès adulte - Arrêt cardiaque lors de la PEC par ambulance	**G5**

Promotion à la déclaration des événements indésirables

En adéquation avec le PRS et l'ARS, la SRA propose des formations et des sensibilisations sur la culture de sécurité des soins (déclaration, gestion, prévention, analyse, barrières de sécurité, …)

Pour les formations, des fiches pédagogiques sont établies et conformes à la certification QUALIOPI, pour résumer :

*Pour le secteur sanitaire : L'utilisation du retour d'expérience en simulation consiste à partir d'erreurs, d'EIAS liés aux soins survenus (ou de situations porteuses de risque), à reconstruire ces situations en simulation et à les analyser au cours d'une RMM afin d'identifier les dysfonctionnements systémiques, les modes de prise de décision.
Le scénario choisi sera au plus près d'une situation de soins connue et concrète pour les professionnels (ex : transfusion) permettant de faire « vivre » et « ressentir » l'EIGAS.

*Pour le médico-social : la formation standard, plus adapté à la maturité des établissements fut employée

Pour toucher le plus nombre de professionnels, le **webinaire** permet de proposer du contenu informatif et ludique est utilisé. Sous un format réduit, et correspondant à la disponibilité actuelle des soignants c'est un moyen efficace d'atteindre la cible, en lui apportant des connaissances sur un thème donné. Et ainsi créer du contenu sous un autre format. Cela apporte une dimension humaine et permet de rendre le sujet des EI plus accessible

Chaque webinaire nécessite au préalable une inscription (nom, fonction, ES, questions en amont, attentes). Un système de chat en direct est proposé et une clôture par des questions – réponses

	2021	**2022**
Nb Formation – nb participants	**4** **42**	**7** **66**
Nb Webinaire – nb participants	**0** **0**	**3** **118**
Satisfaction des apprenants	**100 % TS et S**	**100 % TS et S**

Formation : connaître et maîtriser les risques en ES M-S

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
			5					8	11	8	

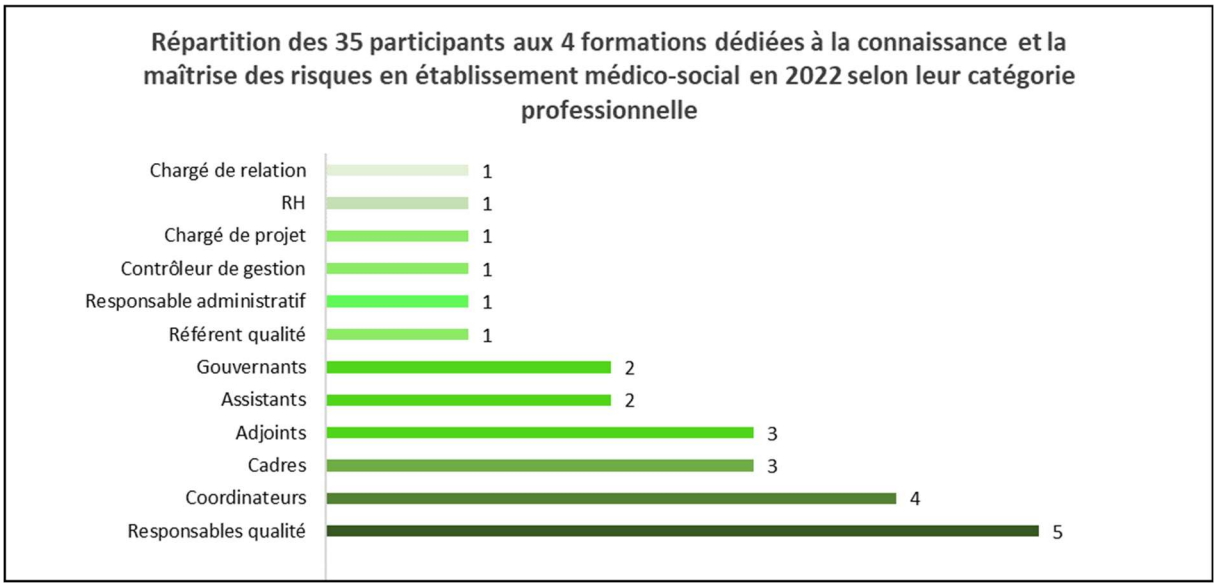

Enseignements à tirer :

4 actions de formation réalisées en présentiel **en 2022**.

- Durant ces réunions les participants sont formés à l'évaluation des risques en établissement et services médico-sociaux et à la maîtrise des outils et méthodes de gestions des risques afin qu'il ne se reproduisent.

La SRA souhaite développer cette thématique.
Privilégier cette formation en intra pour acculturer l'ensemble des professionnels participant à la gestion des risques en établissement médico-social

Webinaire : connaître et comprendre la déclaration des EI dont grave en soins de périnatalité

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
		22									

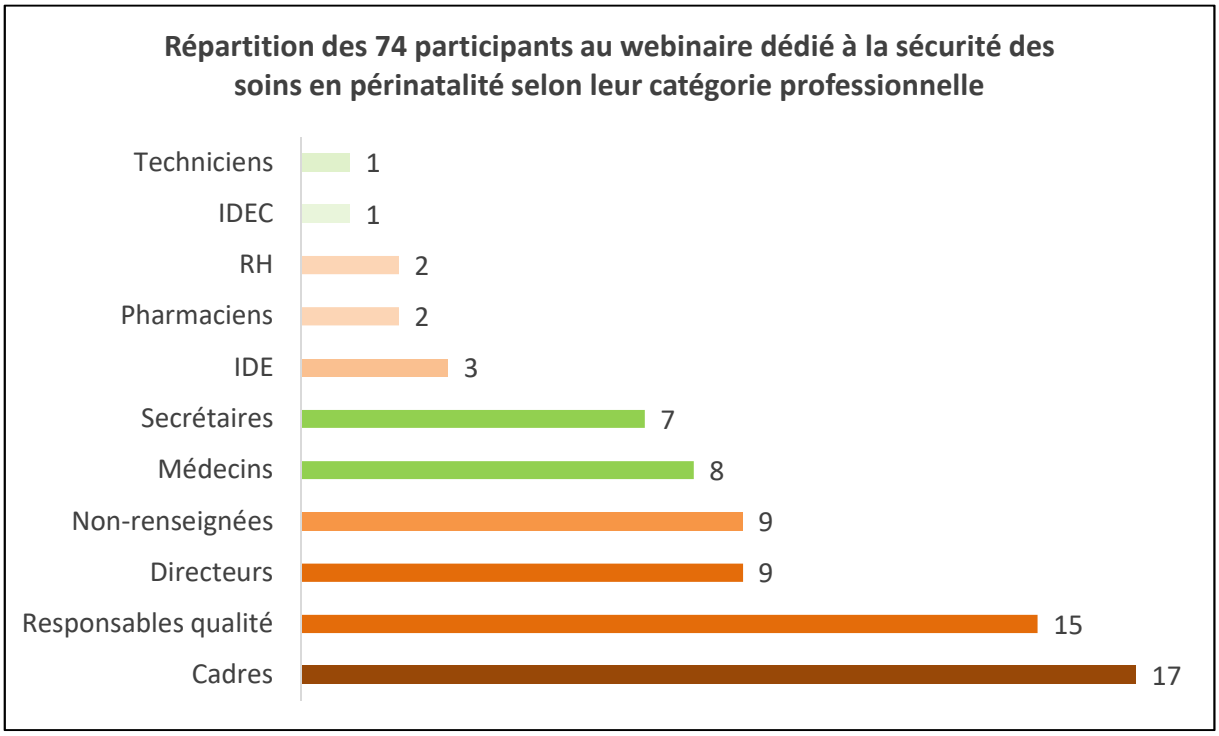

Enseignements à tirer :

1 webinaire réalisé en 2022, en visio-conférence.

Ce webinaire montre le lien étroit entre sécurité des soins, maîtrise de l'HPPI et prise en charge à risque en salle de naissance.
La SRA s'engage à réaliser d'autres webinaires sur cette thématique en 2023.

Apport *:* accompagnement de 15 ES sur l'incitation à la déclaration ; choix de l'EI, aide à l'analyse, préparation du retour d'expérience, promotion du kit EIGS

Suivi : inciter les ES « muets » à déclarer

Profil des participants : médical, sage-femme, paramédical, coordonnateur des risques associés aux soins, référents qualité

Capitalisation : un REX réalisé lors de la semaine sécurité patient

Valorisation : un ES des Hauts de France arrivé 3ème au challenge nationale

Capitalisation nationale : la SRA participante à la 3ème enquête nationale sur les événements indésirables graves associés aux soins

Rappel : En 2004, l'enquête ENEIS 1 a été lancée pour évaluer l'importance des EIG associés aux soins et notamment pour **repérer la part de ces événements jugés évitables et à en décrire les causes.** Cette enquête a été rejouée en 2009 - ENEIS 2 et de nombreuses politiques publiques visant à améliorer la sécurité et la qualité des soins ont été menées toutefois, les EIG restent une préoccupation majeure pour usagers, professionnels et décideurs.

A partir de 2019, souhait de réitérer une 3ème campagne plus élargie pour regarder s'il y a eu une diminution des EIGS, et de détecter les facteurs permettant d'atténuer les risques. Cette 3ème itération avait pour objectif d'estimer :

- L'incidence des (EIGS) observés
    - dans les établissements de santé (2019)
    - dans les EHPAD (non réalisé – contexte sanitaire)
    - en soins de santé primaire (à partir de 2023)
- La part évitable des EIGS

La SRA a été partie prenant dans l'enquête (appui logistique et méthodologique

Les résultats obtenus :

4,4 EIG pour 1 000 journées d'hospitalisation (6,2 en 2009), ce qui correspond à « 4 EIG par service de 30 lits et par mois

2,6 % [1,9 - 3,7] admissions hospitalières causées par un EIG, ce qui correspond à « 1 séjour sur 40 »

4-Mission 4 : Se préparer à la nouvelle démarche de Certification V2020 – HAS – Sanitaire

Accompagnement

	2021	2022
Nb d'ES accompagnés Nb de jours	**1** **19**	**0** **0**
Satisfaction des apprenants	**100 % TS et S**	**N/A**

L'ARS n'a pas confié de missions d'accompagnement à la SRA : appui ou aide auprès des établissements sanitaires à lever leurs non-conformités à la suite de leur visite de Certification HAS

Démarche Certification HAS

Depuis janvier 2015, la procédure de certification V2014 est en vigueur. La certification est en constante évolution afin de s'adapter en permanence aux nouvelles exigences en matière de qualité et de sécurité des soins. Les exigences de qualité ont été renforcées et la maturité des établissements a progressé.
La 5ème itération de la certification, la V2020, s'applique dès sept 2021.
Cette nouvelle certification s'adapte aux exigences actuelles et aux évolutions du système de santé (engagement du patient, organisation des parcours de soins …).
Entre deux certifications, les établissements de santé doivent donc poursuivre leur dynamique, continuer à faire vivre leur démarche qualité et gestion des risques, et **se préparer à la certification… seul le résultat compte**

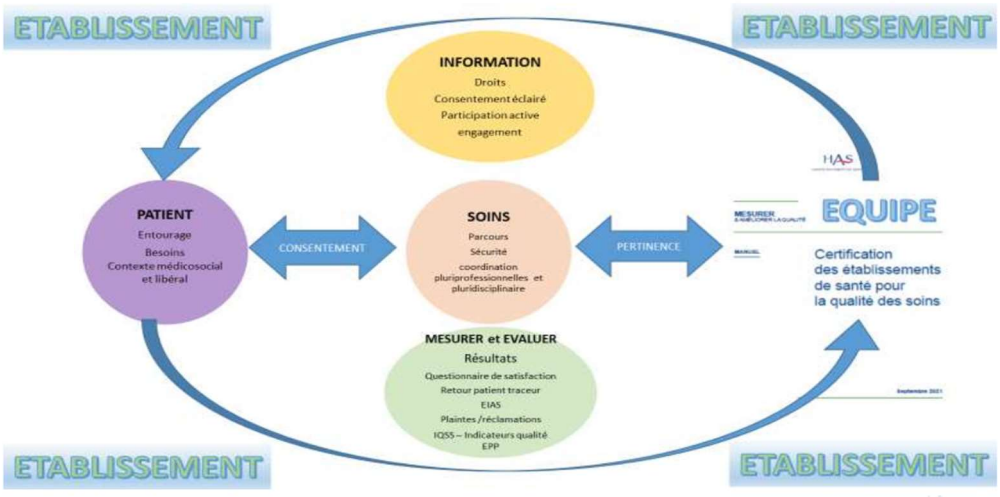

Webinaire - Démarche certification HAS : maîtrise du risque infectieux

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
										10	

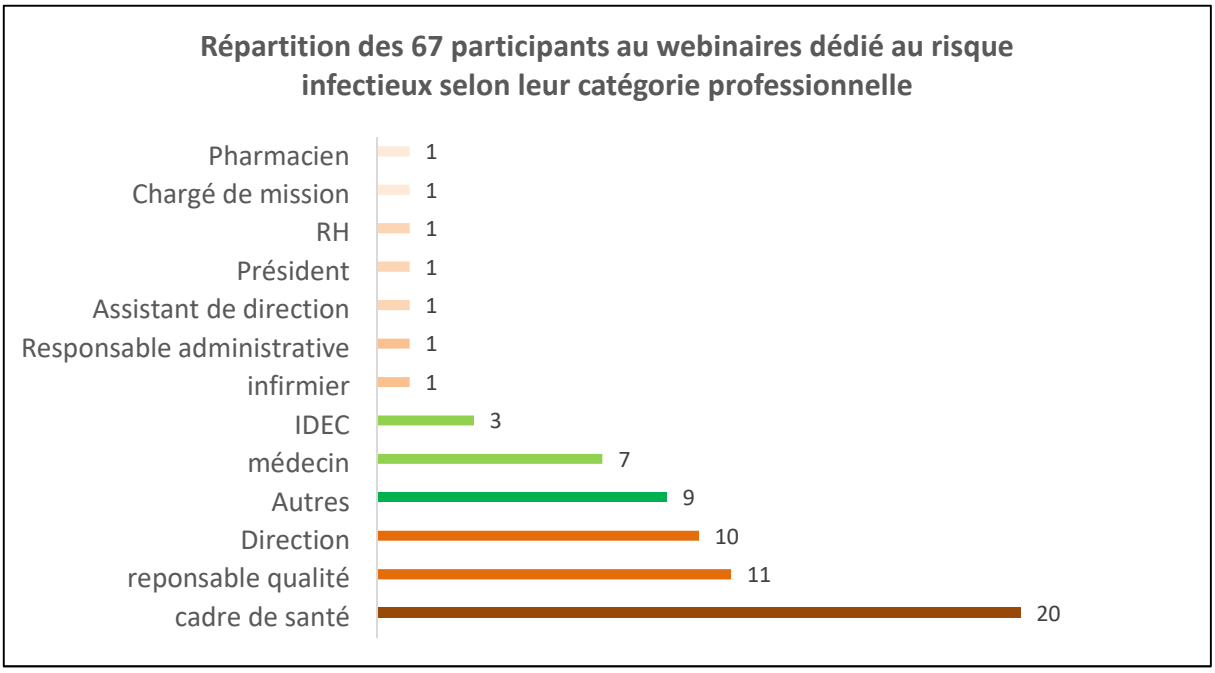

Enseignements à tirer :

1 webinaire réalisé en 2022, en visio-conférence.

- En partenariat avec le CPIAS
- A l'issue de ces webinaires, les professionnels comprennent les mécanismes de transmission des infections, révisent les précautions standards et complémentaire. Ils maîtrisent les mesures en adéquation avec le risque infectieux
- Divers supports sont proposés lors de ces webinaires (quizz, caisson pédagogique, capsules vidéo).

Pour aller plus loin

Le CPIAS vient en appui des professionnels de santé de la région dans les trois secteurs de soins (sanitaire, médico-social et ville) dans le but de réduire le risque infectieux associé aux soins et avec le CRAIHDF contribuer à la maîtrise de la résistance bactérienne aux antibiotiques.

Dans le cadre de la nouvelle démarche de certification, la SRA accompagne le CPIAS pour **sensibiliser les équipes opérationnelles d'hygiène des établissements de santé**

Objectifs :

- Présenter la nouvelle certification aux équipes expertes
- Produire et valider une grille d'audit (audit système, observation terrain)
- Ouvrir le sujet au monde médico-social notamment dans leur mise en œuvre du DARI *(le **Document d'Analyse du Risque Infectieux** est destiné à mobiliser les établissements médico-sociaux sur les thématiques de prévention et de maîtrise du risque infectieux en tenant compte des spécificités et des moyens disponibles de chaque Etablissement médico-social)*

5-Mission 5 : Accompagner les ES dans la nouvelle démarche d'évaluation externe (Médico-Social)

Une démarche standardisée

Plus de 40 000 établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) accompagnent les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les enfants protégés et les personnes confrontées à des situations de grande précarité ou concernées par des addictions.

Depuis la loi du 2 janvier 2002, les ESSMS ont l'obligation de procéder à une évaluation régulière de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent. L'objectif est d'apprécier la qualité des activités et prestations délivrées par ces structures aux personnes accueillies par des organismes habilités.
Dans un objectif d'amélioration du dispositif d'évaluation, la loi du 24 juillet 2019 a fait évoluer les missions de la HAS. Elle lui a confié la responsabilité d'élaborer :

- Une nouvelle procédure d'évaluation nationale, commune à tous les ESSMS ;
- Un nouveau cahier des charges fixant les exigences requises pour devenir un organisme autorisé à réaliser ces évaluations.

Le nouveau dispositif d'évaluation construit par la HAS, s'appuie désormais sur un référentiel national commun à tous les ESSMS centré sur la personne accompagnée. Il répertorie les exigences à satisfaire par l'ESSMS et les éléments nécessaires à leur évaluation.
Ce référentiel permet aux ESSMS de réaliser des auto-évaluations de manière autonome et d'être évalué par des organismes évaluateurs, comme outil de référence dans la conduite de la visite d'évaluation.

La loi du 26/01/2016 de modernisation du système de santé a confié la mission aux ARS de coordonner l'action des Structures régionales d'appui notamment dans le champ médico-social. Le secteur social ne fait pas partie de son périmètre d'intervention (champ du Département ou Conseil Général)

Un engagement national HAS – FORAP

En mai 2022, La HAS a publié le premier référentiel national d'évaluation de la qualité dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) et le manuel qui en précise les conditions de mise en œuvre.
Afin de soutenir la mobilisation des établissements et services autour de la qualité et de favoriser l'appropriation de ces nouveaux outils par les professionnels, la HAS, en partenariat avec la FORAP a organisé une conférence en ligne le 05 mai 2022.

L'année 2023 sera consacrée à une communication et un accompagnement régional en partenariat avec l'ARS, la CREAI et la SRA :

- Sensibilisation à la nouvelle démarche d'évaluation des établissements médico-sociaux
- Présenter la nouvelle démarche aux professionnels MS de la région (avec les éléments fournis par la HAS)
- Promouvoir la déclaration et la gestion des EIGS

6-Mission 6 : Développer la culture qualité et sécurité des soins

Développement de la pertinence des soins

Un soin est qualifié de pertinent lorsqu'il est dispensé en adéquation avec les besoins du patient, conformément aux données actuelles de la science, aux recommandations de la haute autorité de santé (HAS) et des sociétés savantes, nationales et internationales.

La pertinence des soins est une notion évolutive car un soin pertinent hier peut ne plus l'être aujourd'hui du fait de l'évolution des connaissances, des techniques et de l'organisation des soins.

- La pertinence des prescriptions : médicamenteuses, examens de biologie …
- La pertinence des actes : prise en charge médicale, chirurgicale …
- La pertinence des prestations : modalités d'hospitalisation, parcours de soins …

Pour l'ARS, la pertinence des soins est une priorité nationale, pour laquelle plusieurs leviers sont mobilisés, notamment :

- Le programme de travail de la HAS dans le cadre de l'appui à l'amélioration des pratiques professionnelles
- La Certification des établissements de santé avec intégration de la thématique pertinence des soins
- L'accréditation des professionnels de santé avec pour objectif de valoriser les pratiques exemplaires
- La demande à la SRA d'acculturer les professionnels sur ce sujet

Objectifs de l'accompagnement réalisé par la SRA :

- Rendre accessible et compréhensible le langage technique utilisé par les référents qualité, pour l'ensemble des soignants et des représentants des usagers
- Qu'est-ce qu'un indicateur de pertinence des soins ?

Thème	Nombre de session	Nombre de participants
Pertinence des soins	5 webinaires 1 intervention dans 1 ES	72 participants
Satisfaction des participants		**100 % TS**

Prix qualité et Semaine sécurité patient

Opération annuelle de s sensibilisation, la semaine sécurité patient promeut depuis plus de 13 ans un objectif fort : solliciter l'ensemble des acteurs de la santé sur les enjeux de la sécurité des soins et favoriser le dialogue entre les usagers et les professionnels de santé, médico-sociaux et de la ville.

C'est sur ces enjeux que le RSQR s'engage, en partenariat avec l'ARS et France Assos Santé en mobilisant tous les acteurs au travers de leurs initiatives. D'autant plus qu'il est désormais acquis qu'un dialogue régulier avec les usagers sur la sécurité de leurs soins permet d'améliorer directement les pratiques professionnelles. C'est pourquoi, que l'on soit patient ou soignant, la mobilisation de tous est primordiale pour inciter les acteurs à s'engager davantage encore dans les démarches de sécurité, de qualité et de coordination des soins en partenariat avec les usagers.

Nous avons souhaité axer le prix qualité et la rencontre SSP sur **les facteurs humains et le travail d'équipe qui sont des éléments fondamentaux qui influencent la qualité et la sécurité des soins.**

- ✓ **La sécurité des soins est une exigence, croissante et légitime : Partager c'est s'améliorer !**
- ✓ **122 participants à la rencontre du 24 novembre 2022.**
- ✓ **6 Lauréats et remise de prix (total des prix remis par l'ARS : 24 000 €)**
- ✓ **Au global, 97 % des participants se disent satisfaits ou très satisfaits**
- ✓ **100% des outils sont mis à disposition des professionnels (site RSQR)**

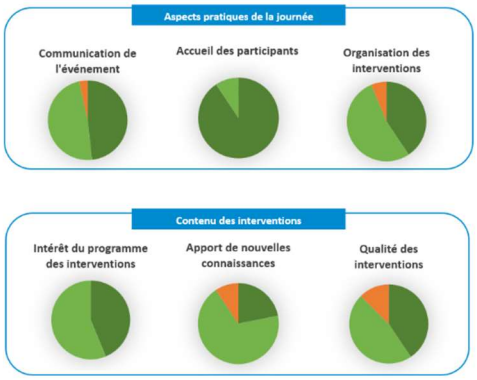

8 ateliers dynamiques animés par nos partenaires :

1) **MOTS :** QVT et risques professionnels
2) **OREHANE :** sécurité périnatalité // vaccination et grossesse
3) **CPIAS** : le port du masque (quel masque, pourquoi et quand, hygiène de la vaccination)
4) **Santé numérique :** Les règles d'hygiène de base en cybersécurité
5) **France asso santé :** Intégrer la vision du patient / sécurité « et dans mon établissement quel place au patient ? à l'expérience patient ? »
6) **Atelier La déclaration des EI + PFR avec gagnant challenge** volet 1 et 2 et tout ce qui « masque » un EI : et si c'était un EI ?
7) **OMéDIT** : j'écrase ou pas et dilution du vaccin + interruption de tâches « j'écrase ? je n'écrase pas ? » « Je dilue comment ? » « Je dilue ou pas ? »
8) **COGRAS** : Barrière d'atténuation une fois que l'événement a eu lieu « mettre en place ses barrières d'atténuation une fois que l'événement a eu lieu »

Actions qualité et sécurité des soins à destination des professionnels de la ville

A la demande de l'ARS, la SRA a mené, durant l'année 2022, un processus continu de recherche, d'analyse comparative, d'adaptation et d'implantation des meilleures pratiques des actions qualité et sécurité des soins à destination des professionnels de la ville pour améliorer la performance de la sécurité des soins dans l'organisation actuelle. Une enquête auprès des 14 SRA (FORAP) a été réalisée.

Résultats :

- ✓ D'une manière générale, les SRA essaient de se rapprocher des URPS ou des Inter-URPS et des Structures pluri professionnelles coordonnées (CPTS, MSP ou CS) pour développer l'acculturation à la qualité

- ✓ Des difficultés de créer du lien avec les conseils de l'ordre (Professionnels Médicaux et non Médicaux) Rôle facilitateur de l'ARS et UPRS pour créer ce lien ?

- ✓ Le financement par l'ACI des CPTS prévoit un budget spécifique (optionnel) pour des actions d'amélioration de la qualité-gestion des risques. C'est aussi dans ce cadre que les SRA pourrait apporter une valeur ajoutée aux structures (mais budget alloué peu conséquent, surtout pour les MSP)

- ✓ Les propositions de l'EHESP sont une nouvelle porte d'entrée (https://formation-continue.ehesp.fr/formation/coordinateur-de-regroupements-pluri-professionnels-de-soins-primaires/).

- ✓ Pour la formation PACTE CPTS à destination des coordonnateurs de CPTS. 3 régions seulement sont aujourd'hui engagées. Or, cette démarche reconnue très positive et porteuse de sens.

Premier enseignement Groupe FORAP :

La feuille de route « Sécurité du patient » qui en découle pour le plan d'action comprend 4 axes :

- ✓ Agir sur la sous-évaluation : comment inciter les soignants de la ville à déclarer les EIGS ?
- ✓ Améliorer la communication sur les retours d'expérience
- ✓ Renforcer le travail en équipe et les pratiques collaboratives (MSP, CPTS, …)
- ✓ Poursuivre les actions ciblées sur les EIGS dans certains secteurs (en lien avec les analyses complémentaires, organisation de la sortie, soins critiques)

Pour aller plus loin

Pour 2023, la SRA lancera un parangonnage sur la base d'indicateur-modèle chiffré de performance tiré de l'observation des résultats effectifs des SRA qui ont réussi le mieux dans ce domaine. Ces résultats pourront servir à définir des nouveaux objectifs.

7-Glossaire

ACI : Accord Conventionnel Interprofessionnel
CPTS : Coopération Professionnelles Territoriales de santé
DAC : Dispositif d'Appui à la Coopération ; avec les PTA ce sont des dispositifs d'appui aux professionnels de santé, CPTS et ESP (Equipes de soins primaires) pour la prise en charge des cas de patients en situation complexe (pluri pathologies ou complexité psycho-sociale)
DMG = Département de Médecine Générale
DNSP : Demande de Soins Non Programmés
EIGS : Evènement Indésirable Grave lié aux Soins
ENEIS 3 : Etude Nationale sur les Evènements Indésirables liés aux Soins (3e mouture)
EHESP : Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique
FMS : Fédération Maison de Santé
MSP : Maison de Santé Pluri Professionnelle
PTA : Plateforme Territoriale d'Appui
PTSM : Plateforme Territoriale de Santé Mentale
QGDR : Qualité-Gestion des Risques
Rmm-PPa : Réunion de Morbidité-Mortalité Pluri professionnelle ambulatoire
RMM-VH : Réunion de morbidité-Mortalité Ville-Hôpital

9-Annexes

Gouvernance :

- Plan d'actions validé par le COPIL ARS 03-2022
- Dossier de demande de subvention 2022
- Tableau de bord SRA de suivi plan d'actions validé par le COPIL ARS 03-2022
- Décret 2016-1606 du 25/11/2016 relatif à la déclaration des EIGAS et au SRA
- Arrêté du 19/12/2017 fixant le CCT des SRA
- QUALIOPI certification du RSQR
- Revue de communication

Mission 1 : Appui méthodologique et logistique au RRéVA

- Suivi programme d'actions RRéVA
- Tableau de bord SRA de suivi du suivi programme d'actions RRéVA
- Programme journée du CRMR
- Kit EIGAS

Mission 2 : Promotion de l'identification tout au long de sa prise en charge

- Affiche mois de l'identitovigilance

Mission 3 : Appui à l'analyse des EIGS

- Procédure accompagnement SRA en appui d'un EIGS
- Charte de confiance dans le cadre d'un appui EIGS
- Questionnaire de satisfaction dans le cadre d'un appui EIGS
- Tableau de bord SRA de suivi des EIGS
- CREX Challenge FORAP – SRA

Mission 4 : Se préparer à la nouvelle démarche de Certification V2020

- Outil FORAP Auto-évaluation Certification HAS – Sanitaire

Mission 6 : Développer la culture qualité et Sécurité des soins

- IFAQ – livret pédagogique
- Programme SSP 2022
- Résultats ENEIS 3 SRA dans les Hauts de France
- Publication Hospimedia – Etat des lieux des SRA les conforte.